



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Évreux, le 18 janvier 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### NEIGE ET VERGLAS DANS L'EURE : POINT DE SITUATION À 10H30

A 10h, l'Eure est repassée en vigilance jaune « neige et verglas ». La circulation des poids lourds de +7,5 tonnes est de nouveau autorisée sur les autoroutes et les routes nationales.

La neige continue de tomber dans le secteur nord-ouest et des phénomènes de regel sont observés dans certaines zones du département, notamment sur les secteurs Andelle, Vexin, Brionne, Bernay, Vernon.

Ils rendent difficile la circulation sur une partie du réseau routier départemental. C'est pourquoi la circulation des poids lourds de +7,5t reste interdite jusqu'à 12h sur les routes départementales et communales.

La circulation des poids lourds pourra reprendre à compter de 12h sur les routes départementales, jusqu'à nouvel ordre.

Le préfet recommande à chaque conducteur de consulter avant tout départ la carte du réseau routier départemental, actualisée régulièrement par le conseil départemental de l'Eure : <http://www.inforoute27.fr/>

Il appelle les automobilistes à éviter les déplacements non nécessaires. Pour ceux qui doivent prendre la route, une très grande vigilance s'impose.

Le préfet de l'Eure remercie l'ensemble des services de l'État, du conseil départemental, des intercommunalités et des communes, ainsi que les agriculteurs mobilisés pour les opérations de salage, de déneigement, de sécurisation et de secours.

**Cabinet du préfet de l'Eure  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

Mél : [pref-communication@eure.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure.gouv.fr)

 [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)

 [@prefet.eure](mailto:@prefet.eure)

 [@Prefet27](https://twitter.com/Prefet27)

1 / 2

Boulevard Georges Chauvin  
CS 40011 - 27022 Évreux Cedex

## Conseils généraux à la population :

Ces conditions météorologiques appellent à une vigilance accrue de la part de tous :

- n'entreprendre que des déplacements indispensables.
- en cas d'obligation de déplacement :
  - surveillez les prévisions météorologiques sur le site [meteofrance.com](http://meteofrance.com)
  - informer ses proches de ses déplacements
  - se munir d'équipements spéciaux pour la voiture (pneus neige, chaînes...)
  - respecter scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation
  - allumer les feux de croisement ou de brouillard.


Des points de communication seront publiés autant que nécessaires. Ils seront mis en ligne sur les réseaux sociaux X et Facebook (@prefet27).

## Cabinet du préfet de l'Eure Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

Mél : [pref-communication@eure.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure.gouv.fr)

 [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)

 [@prefet.eure](mailto:@prefet.eure)

 @Prefet27

2 / 2

Boulevard Georges Chauvin  
CS 40011 - 27022 Évreux Cedex